

# S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT

## DOSSIER COORDONNÉ PAR :

Thierry Ananou  
Emmanuel Séchet

## ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION :

Christophe Cailleaux,  
Sandrine Charrier,  
Amélie Hart,  
Hervé Moreau,  
Fabrice Rabat,  
Valérie Siphahimalani  
Cyril Verlingue

Les enjeux écologiques sont indissociables des enjeux sociaux et des enjeux éducatifs. Cette conviction est au fondement de l'engagement du SNES et de la FSU dans le collectif *Plus jamais ça* devenu *L'alliance écologique et sociale*.

L'action syndicale du SNES-FSU pour un service public d'éducation, national, émancipateur et pour des personnels reconnus et des métiers revalorisés, prend pleinement son sens dans la perspective de construction d'un futur écologique, féministe et social, en rupture avec le désordre néolibéral que les politiques menées ne font qu'aggraver.

Parce que nous sommes attaché-es à l'ancrage des luttes dans la réalité professionnelle où se fonde notre légitimité syndicale, nous nous sommes donné comme mandat de soulever les enjeux écologiques et de santé à tous les niveaux, de l'établissement au ministère. Nous avons aussi à travailler l'articulation des différentes modalités d'action dans un contexte où leur efficacité est questionnée au regard de l'urgence et du durcissement des réactions institutionnelles.

# QUESTION SOCIALE ET POLITIQUE

À bien des égards, la crise environnementale est aussi une crise sociale et une crise du travail. Ces liens se sont notamment exprimés lors des mobilisations contre la réforme des retraites.

**L**A LUTTE ÉCOLOGIQUE NE PEUT DONC S'EXONÉRER NI D'UNE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, ni d'une transformation profonde des rapports sociaux au travail et plus largement des rapports de production. En ce sens, les questions environnementale et écologique sont profondément ancrées dans le travail, elles interrogent son organisation, son environnement et ses finalités, elles sont en lien direct avec le politique et le syndical.

## CONSTAT ACCABLANT POUR DES ALERTES ANCIENNES

Les préoccupations et les alertes sur les effets nocifs des modes de production induits par le capitalisme ne sont pas nouvelles. Au XIX<sup>e</sup> siècle, en pleine industrialisation, des ouvriers et ouvrières se sont mobilisés pour leur santé et leurs conditions de travail désastreuses dans un environnement immédiat dégradé et pollué. Cela a été par exemple la longue lutte des ouvrières des manufactures d'allumettes pour l'interdiction en 1898 de l'usage du phosphore blanc dont la manipulation était pour elles mortelle. En Europe, la pollution industrielle touchait les agglomérations, avec ses fumées et poussières de charbon ou de fer.

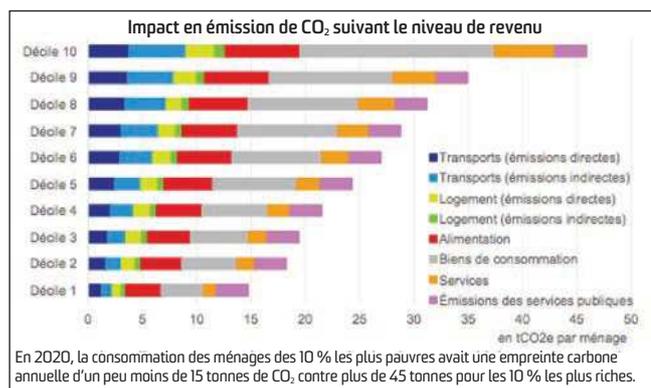
Plus globalement, concernant les limites de la planète, en 1972, le Club de Rome avec le rapport Meadows alertait sur les conséquences catastrophiques d'une croissance économique infinie, nourrie par le productivisme et la consommation à outrance. En réponse à ce rapport, avec la notion de développement durable, le sommet de Rio de 1992 a tenté d'injecter la problématique environnementale dans un cadre idéologique qui reste celui d'une indispensable croissance. Depuis, les COP climat et les rapports du Giec (créé en 1988) se sont enchaînés pendant que les climato-sceptiques se déchainaient pour en nier les analyses. La situation empirant, plus question aujourd'hui de contester le dérèglement climatique bien visible, sans oublier les atteintes à l'environnement provoquées par l'exploitation des ressources et le productivisme (pollutions, pertes de biodiversité et épuisement des ressources).

Les constats et les dernières projections sont accablants. Selon Johan Rockström et son équipe de chercheurs et chercheuses (*Safe and just Earth system boundary*, revue *Nature*, 31 mai 2023), sept des huit limites planétaires qu'il aurait fallu ne pas dépasser pour le maintien de l'habitabilité de la planète ont été franchies : climat, biodiversité, utilisation des sols, cycle de l'azote et du phosphore, acidification des océans, utilisation mondiale de l'eau.

Selon les critères de cette équipe de recherche, seule la couche d'ozone a semble-t-il été sauvée, en lien avec le protocole de Montréal

## CROISSANCE ET ENVIRONNEMENT

La croissance est-elle la solution ? Le graphique ci-dessous montre le contraire. L'impact en émission de CO<sub>2</sub> croît fortement avec le niveau de revenu. Par ailleurs les plus pauvres, les moins pollueurs, sont aussi ceux qui vont le plus durement subir les conséquences économiques de la transition écologique. Ils résident, par exemple, plus fréquemment que les autres dans une passoire thermique.



de 1986, ce qui prouve qu'une action concertée interdisant une production nuisible est possible.

## MOBILISATION ET TRANSFORMATION DU MONDE DU TRAVAIL

L'activité humaine et donc le monde du travail sont au cœur de cette crise. Une planète qui devient inhabitable, ce sont des lieux de travail qui deviennent plus dangereux. Préserver la santé des travailleurs et travailleuses par temps de canicule suppose une prévention renforcée des risques associés à la chaleur et une réorganisation du travail en conséquence. Un travail qui a du sens, dont l'organisation et les finalités sont à la main des travailleurs et travailleuses et non d'un management guidé par la valeur actionnariale et financière de l'entreprise a plus de chance d'être un travail respectueux de son environnement. C'est bien dans le cadre d'une généralisation des principes tayloriens que l'industrie a participé à la destruction de l'environnement.



# SE MOBILISER POUR LA SANTÉ

Qu'il s'agisse de la qualité de l'air, de celle de l'eau ou de l'alimentation, la pollution a un impact immense sur notre santé.

nement. Sortir des logiques financières, managériales, sortir de la subordination du salariat est une des conditions de la transition écologique, tout comme un autre partage des richesses créées par le travail est indispensable. Le monde du travail, avec les syndicats, doit clairement désigner les véritables responsables du désastre en cours.

## LES VÉRITABLES RESPONSABLES

Il faut le rappeler inlassablement, la destruction du vivant est le résultat de la course au profit, du consumérisme, du productivisme et de l'extractivisme, elle place ainsi le capitalisme en champion de l'écocide. Une étude publiée en 2013 dans la revue *Climatic Change* établit que seulement 90 entreprises sont responsables de 63 % des émissions cumulées de méthane et de CO<sub>2</sub> dans le monde entre 1751 et 2010. Pire encore, la moitié de ces émissions a été rejetée après 1986 soit 14 ans après la parution du rapport Meadows !

TotalEnergies, ExxonMobil, Chevron, BP et Shell sont responsables à elles-seules de 11 % de l'ensemble de ces émissions de CO<sub>2</sub>. Et les entreprises du CAC40 sont responsables de 5 % des émissions mondiales à l'heure actuelle. Cette destruction s'opère avec la complicité des gouvernements libéraux français qui, non contents de diminuer l'impôt sur les sociétés de 50 % en 1985 à 25 % en 2022, les inondent toujours plus d'aides publiques (3,5 % d'aides au privé en 2007 contre 6,4 % en 2019). Le fameux « en même temps » du néolibéralisme ! ➔

**E**N 1962, RACHEL CARSON ÉCRIVAIT *Printemps silencieux*, un ouvrage d'alerte sur les effets néfastes du DDT, insecticide toxique. Les mobilisations pour la santé-environnement, levier historique des luttes écologistes, doivent nécessairement se transformer face aux atteintes de plus en plus graves et documentées à la santé des humains et des écosystèmes.

## UNE POLITIQUE DES RENONCEMENTS

En exigeant en mai dernier une « pause dans les normes environnementales », le président Macron a envoyé un signal désastreux. Dans la foulée, la France s'est opposée à la révision de la réglementation européenne REACH. Ces normes visent pourtant à mieux protéger les européens des polluants environnementaux par la prise en compte des effets combinés des produits chimiques, mais aussi par l'interdiction de familles complètes de substances, comme les phtalates ou les PFAS<sup>1</sup>. La France a également exprimé son opposition à l'amélioration des normes de pollution automobile dans l'UE. Cette réglementation « Euro 7 » pourrait pourtant réduire de 35 % les émissions d'oxydes d'azote (NOx) des voitures particulières et utilitaires légers et de 56 % celles des bus et camions d'ici à 2035.

## LES OUTILS DES COLLECTIFS MILITANTS

Alors que les pollutions chimiques dépassent des seuils critiques, des associations et organisations citoyennes ou militantes recourent à la justice. En 2020, la Cour de cassation a définitivement confirmé la responsabilité de Bayer-Monsanto dans l'intoxication au Lasso (un herbicide) de l'agriculteur Paul François. *Génération futures* ou *France Nature Environnement* attaquent souvent en justice des entreprises responsables des pollutions chimiques. D'autres organisations, comme le *Réseau Santé Environnement*, composées de scientifiques et de médecins, utilisent leur expertise pour construire des campagnes de prévention. L'association *Stop aux cancers de nos enfants* sollicite par exemple des chercheurs de l'Inrae et de l'Inserm pour tenter d'établir les causes du cluster de cancers pédiatriques à Sainte-Pazanne. Des collectifs emploient également l'arme du recensement : « Notre maison brûle », constitué après l'incendie de Lubrizol, établit la carte des sites qui présentent des dangers industriels.

## ET SI LA SANTÉ GUIDAIT L'ACTION SYNDICALE ?

Le SNES et la FSU interviennent régulièrement en formation spécialisée SSCT (ex-CHSCT), pour dénoncer les pollutions chimiques dans les éta-

## SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Quinze ans de politiques publiques (HCSP)



Publication du Haut Conseil de la santé publique, cette revue propose un état des lieux des politiques de prévention en santé-environnement et les atteintes à la santé humaine liées à la qualité de l'air, de l'eau et des aliments

► ► ► blissements scolaires : amiante, plomb, qualité de l'air intérieur, eau... La « santé globale », qui tend à relier la santé de l'environnement à celle des humains, questionne le combat syndical. Les politiques de régression sociale, notamment sur le recul de l'âge légal de départ à la retraite, se combinent à une dégradation accélérée de l'environnement et du climat : exposition aux polluants éternels, aux métabolites de pesticides, dépassement des seuils de qualité de l'air, extérieur et intérieur, mais aussi multiplication des canicules, des catastrophes naturelles et des zoonoses. Des chercheurs et chercheuses en santé publique utilisent le concept de « syndémie » pour qualifier ces attaques multifactorielles sur la santé. Avec cette approche systémique et intégrative, on peut se demander, comme l'économiste Eloi Laurent, si la santé ne devrait pas « guider le monde<sup>2</sup> ». Diagnostic qui pourrait pousser les organisations syndicales à revendiquer et à gagner de nouveaux droits. En soutenant récemment le référentiel pénal environnemental contre la pollution aux composés perfluorés (PFAS) à Lyon, la FSU fait le constat du caractère global des atteintes à la santé : la pollution irréversible et massive du monde menace nos conditions de travail, et surtout de vie. ♦

1. : <https://www.snes.edu/article/pfas-les-polluants-eternels-de-lindustrie-chimique/>

2. : Eloi Laurent, *Et si la santé guidait le monde ?*, Les liens qui libèrent, 2021.

### QUI SONT LES CRIMINELS ?

Pourquoi devient-on écologiste ? Un formateur pour futur lieutenant de police apporte une réponse percutante à la question : « *nos sociétés sont impactées par un triple phénomène : la perte de repères, l'accroissement du temps libre et l'impact du numérique [...], dans un souci d'action immédiate ou par un activisme assumé, des individus s'approprient de nouvelles causes à défendre comme l'altermondialisme, l'écologie, le droit des animaux...* »\* et le formateur de poursuivre en développant la radicalité de l'action et l'écoterrorisme !

L'exemple vient de haut puisque Darmanin lui-même a qualifié de terrorisme la mise hors d'état d'une canalisation et d'écoterroristes les manifestants de Sainte-Soline, jusqu'à réclamer la dissolution de Soulèvements de la terre. Le rapprochement avec les défenseurs de la cause animale n'est pas anodin puisque le terme vient du FBI et a servi à caractériser dans les années 1990 les actions du Front de libération des animaux.

Plutôt que de criminaliser les luttes écologistes, le gouvernement ferait mieux de s'intéresser aux véritables criminels climatiques comme le fait ATTAC dans sa campagne : en commençant par mettre fin aux subventions aux énergies fossiles, en taxant le kérosène des avions, en augmentant la taxation du fuel des mégayachts, ou encore en taxant les vols en jets privés selon le principe pollueur-payeur.

\* : <https://www.ensp.interieur.gouv.fr/Actualites/L-ecoterrorisme-explique-aux-futurs-lieutenants-de-police>

## QUELLES STRATÉGIES ?

La préservation de l'environnement nécessite d'agir pour la transformation de la société.

**E**n quelques années, les manifestations mondiales se sont effacées au profit d'actions en justice, d'affrontements locaux, de médiatiques opérations coup de poing. Le mouvement écologiste cherche l'efficacité. Il faut des politiques publiques d'ampleur et une planification écologique. Le secteur privé doit être incité voire contraint à changer ses pratiques. L'État doit prendre en compte les problématiques environnementales dans l'ensemble de ses décisions : services publics, urbanisme, transports, agriculture, éducation... Or, si l'Autorité environnementale ou le Conseil national de protection de la nature sont consultés sur les grands projets d'aménagement du territoire, ces avis consultatifs sont rarement suivis.

### GRANDES CONFÉRENCES INTERNATIONALES ET GRANDES DÉCEPTIONS

La COP21 de Paris en 2015 a suscité de grands espoirs. L'accord engageait les États à mettre en œuvre des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2° C. Las, ces engagements n'ont pas été tenus. La sonnette d'alarme a été tirée chaque année, à toutes les COP, par les mouvements environnementaux. Les marches pour le climat, lancées dans les années 2010, culminent en 2018 et 2019. S'y ajoute le vaste mouvement de grèves lancé par la jeune militante Greta Thunberg.

Dans le même temps se développent d'autres actions. Depuis 2009, par exemple, la ZAD (Zone à défendre) de Notre-Dame-des-Landes se structure pour empêcher la destruction de la zone humide. En janvier 2018, le Président Macron renonce au projet d'extension de l'aéroport de Nantes.

### PORTER L'ACTION SUR LES PROJETS NOCIFS

Le débat est alors lancé au sein des différents collectifs d'associations de défense de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique. Faut-il poursuivre les actions de masse, ou du lobbying international coûteux ? L'expérience montre que les discours officiels ne sont guère suivis d'effet. N'est-il pas plus efficace de mener des luttes juridiques ou bien de terrain permettant d'attirer l'attention sur la réalité des choix des gouvernements et des industriels, et de freiner voire stopper des projets nuisibles ?

Batailles dans les tribunaux, occupations de ZAD, grands rassemblements sur les sites en danger, tentatives de « démontage » d'installation... mais aussi campagnes s'appuyant sur des actions ponctuelles médiatiques :





© ATRAC

blocages d'axes routiers, occupations de sièges d'entreprises, perturbation d'Assemblées générales de multinationales (TotalEnergie en mai dernier), suivi des déplacements en jet privé des ultra-riches... La période voit s'ajouter aux activistes historiques de nouveaux venus tels que les Soulèvements de la Terre. Lancés en 2021, ils se veulent une aide experte à des mouvements locaux sélectionnés par les militant-es pour leur pertinence.

**68 %  
DES NAPPES  
SONT À DES  
NIVEAUX  
INFÉRIEURS À  
LA NORMALE**

#### L'ÉTAT RIPOSTE PAR LA CRIMINALISATION

L'État tente de contourner ces interlocuteurs. La Convention citoyenne pour le climat de 2020 en est emblématique : récupération médiatique par un gouvernement qui au final ne retiendra de cet épisode aucune mesure disruptive. Pire, une série de lois sont instrumentalisées : les lois Silt (contre le terrorisme, 2017) et « séparation » (2021) ont justifié la mise sous surveillance et l'établissement de fiches « S » de militant-es écologistes dont le seul tort fut de s'être engagé-es dans une lutte locale, même totalement pacifiste. Elles se traduisent aussi par l'arrêt de subventions accordées à diverses associations (par exemple Alternatiba Poitiers suite à l'organisation d'un atelier sur la désobéissance civile). La loi de simplification des procédures administratives donne permission de démarrer des chantiers sans attendre l'avis de l'Autorité environnementale. La « cellule Demeter » de la Gendarmerie nationale, créée fin 2019 pour lutter contre « les atteintes au milieu agricole »

- Formation du Comité de sauvegarde de Fessenheim où se déroule la première manifestation nationale écologiste. René Dumont est le premier candidat écologiste à l'élection présidentielle. <<<< **1971-74**
- Catastrophe de Seveso. Manifestation de protestation à la construction du Superphénix avec un mort (Vital Michalon). Hans Jonas publie *Le Principe responsabilité* <<<< **1976-79**
- Première directive européenne Seveso. Catastrophe de Bhopal et de Tchernobyl. Rapport Brundtland sur le développement durable. Marée noire de l'Exxon Valdez en Alaska <<<< **1982-89**
- La Conférence de Rio de Janeiro. Reconnaissance mondiale de l'importance de la protection juridique de l'environnement <<<< **1992**
- Signature du protocole de Kyoto visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre <<<< **1997**
- Conférence de Copenhague sur le climat. <<<< **2009**
- Accident nucléaire de Fukushima <<<< **2011**
- Mobilisation contre le barrage de Sivens <<<< **2014**
- Conférence de Paris sur le climat (COP21) <<<< **2015**
- La *Loi de transition énergétique pour la croissance verte* du 17 août 2015 instaure un nouveau dispositif : les Zones à Circulation Restreinte (ZCR), renommées Zones à Faibles Émissions (ZFE) en 2019 <<<< **2015**
- Victoire à Notre-Dame-des-Landes, le projet d'aéroport est abandonné <<<< **2018**
- Le Conseil d'État condamne l'État à payer 10 millions d'euros pour non-respect des exigences de la directive européenne sur la qualité de l'air <<<< **2021**
- Manifestation à Sainte-Soline contre la construction d'une méga-bassine <<<< **2023**

s'est avérée menacer tout-es les opposant-es à l'agriculture intensive et a depuis été suspendue par le Tribunal administratif de Paris.

Le qualificatif d'« éco-terrorisme » employé par G. Darmanin en novembre 2022 lors des manifestations contre le stockage de l'eau dans les « bassines » du Poitou puis la menace de dissolution des Soulèvements de la Terre montrent en creux une forme de réussite de la stratégie du local.

Toutes ces formes de luttes reposent sur une idée forte : défendre les biens communs (eau, sols, alimentation, qualité de l'air, climat) n'est pas une violence du même ordre que celle qui détruit l'environnement et le climat. Les militant-es débattent âprement sur les modalités d'action et sur la diversité des tactiques à mettre en œuvre : jusqu'où aller dans la riposte ? L'inaction du gouvernement en matière d'environnement, son parti pris pour les plus gros pollueurs sont en soi une violence, qui se matérialise de façon brutale sur le terrain pour sauver à tout prix un modèle écocide. ♦

# « Dans un monde idéal, l'École devrait être aux avant-postes de ces questions »

Entretien avec Valérie Masson Delmotte



## VALÉRIE MASSON DELMOTTE

Paléoclimatologue et coprésidente du groupe 1 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) depuis 2015. Le magazine américain *Time* l'a distinguée en 2022 parmi les cent personnalités les plus influentes.

### **En janvier 2023, le « Qui aurait pu prédire la crise climatique ? » d'E. Macron est très mal passé. Comment avez-vous réagi ?**

J'ai twitté une image issue du rapport 2022 du Giec. La réponse scientifique est là. Le Haut conseil pour le climat a travaillé depuis sur l'année 2022 et ses records de chaleur. Ils étaient probables avec une certitude de 90 %. « Gouverner, c'est prévoir ». S'adapter au climat d'aujourd'hui ce n'est pas s'adapter au climat moyen mais aux extrêmes. Nous n'avons pas réussi à faire passer correctement ce message alors que les éléments scientifiques étaient là. Je me suis quelque peu remise en cause sur ma capacité à bien décrire la variabilité climatique et les enjeux qui s'imposent à nous. Une formation des conseillers a été mise en place.

### **Vous êtes intervenue lors d'une soirée de soutien aux Soulèvements de la Terre. Vous participez à des colloques comme celui de la FNSEA. Est-ce que la place de la scientifique que vous êtes a évolué ?**

Je me suis rendue disponible pour travailler avec beaucoup d'acteurs divers. Ce qui me tient à cœur, c'est le socle scientifique. Que les éléments factuels soient reconnus par tout le monde quel que soit le contexte. L'importance de la place de la Science dans la société, la rendre accessible, voilà ce qui m'importe. Mais je suis lucide sur les instrumentalisation que l'on peut faire de mes propos.

### **Comment envisagez-vous la place des scientifiques comme vous, ou votre collègue Christophe Cassou, à l'horizon d'un futur climatique plus qu'inquiétant ?**

Si on va vers un niveau de réchauffement élevé, on aura encore plus besoin d'informations climatiques fiables pour anticiper et fournir à la société des connaissances scientifiques rigoureuses pour décider des actions à venir. Actualiser nos données devrait nous permettre de mesurer l'effet des politiques menées. Mon engagement est scientifique en appui, pour un passage de connaissances. Mes choix comme végétaliser mon alimentation ou le déplacement à vélo font le lien entre approche individuelle et collective : ces gestes demandent des infrastructures, accessibles quel que soit le revenu des personnes, et ils apportent des bénéfices en termes de santé et de bien-être.

### **Le 16 juin dernier, vous avez participé au SNES-FSU à une Journée de réflexion disciplinaire qui réunissait des enseignant-es de SVT et de Physique-Chimie. Quel message avez-vous souhaité transmettre ?**

Cela peut se résumer en trois points : gravité de la situation, urgence à changer d'échelle, leviers d'actions. Beaucoup d'enseignant-es travaillent avec des données du Giec : montrer leur mode de production, ce qui peut être mobilisé avec des élèves. La qualité des questions, notamment sur l'éthique face à cette



© DR

problématique, m'a particulièrement frappée. Remettre les personnes dans la situation de s'approprier ces enjeux avec l'importance du côté émancipateur des connaissances, voilà comment une telle journée peut être profitable à toutes et tous.

### **Comment l'École doit-elle se positionner, selon vous, pour répondre aux enjeux de transformation pour agir face au changement climatique ?**

Dans un monde idéal, l'École devrait être aux avant-postes de ces questions comme le bâti scolaire ou la gestion de l'énergie, de l'eau. La formation initiale et continue doit aussi permettre de réactualiser les connaissances. Un renforcement de l'enseignement des sciences est nécessaire, notamment en SVT où les profs étaient pionniers face aux questions climat, biodiversité, santé. Il est important de montrer le rôle de la démarche scientifique dans la manière de répondre à l'urgence climatique. Combattre les idées reçues fausses en utilisant les disciplines comme les maths pour travailler sur les enjeux mais aussi sur les solutions que l'on peut apporter.

Il faut doter les jeunes générations d'outils pour bien comprendre, développer un esprit critique, une capacité à trouver des sources fiables d'informations. ♦

# DES QUESTIONS VIVES

L'enseignement des questions environnementales est aujourd'hui instrumentalisé au service d'une vision dépolitisée et déconnectée des pratiques.

**D**ANS LA LIGNÉE DU RAPPORT MEADOWS (1972), l'idée d'une « éducation à l'environnement » émerge. En France, la circulaire Haby de 1977 en constitue la première expression institutionnelle. Ce court texte pose des jalons appelés à perdurer : responsabilisation individuelle des élèves ; éducation interdisciplinaire, mais un rôle premier attribué à la « biologie » et à la géographie ; démarches de projet et d'exploration ; élaboration d'une base documentaire et de formations à destination des enseignant-es.

## 50 ANNÉES DE MESURES BUREAUCRATIQUES...

Répétant ces intentions, de nombreux textes se sont succédé : 6 circulaires entre 2004 et 2020, l'ensemble des programmes scolaires parfois « re-verdis » par la suite, faisant émerger la notion de « transition » aux côtés de celle de « développement durable », écodélégué-es, prix, concours, célébrations de « journées mondiales », *vademecum*, labels, etc.

En mars 2023, suite à une saisine du ministre, le Conseil supérieur des programmes publie une énième série de « propositions pour renforcer l'enseignement du développement durable de l'école au lycée ». Deux nouveautés toutefois avec un « référentiel de compétences au service de l'EDD » et une nouvelle certification (sorte de « GreenPix »). Externaliser encore vers une certification... mais à quelle fin ? Passer outre les programmes pour n'enseigner que les priorités du gouvernement !

## MAIS DES PRATIQUES EMPÊCHÉES

La multiplication des préconisations institutionnelles démontre l'incapacité des gouvernements à répondre aux enjeux climatiques et environnementaux. Et comment engager les élèves dans une démarche de réflexion globale articulée à des expériences concrètes alors que tout nous en empêche : programmes disciplinaires lourds, effectifs trop nombreux, charge de travail croissante, modalités d'évaluation contraignantes, etc. ?

Malgré tout, conscient-es de leur responsabilité vis-à-vis de la jeunesse, nombre de collègues parviennent à mener des projets : végétalisation, ateliers de réflexion sur les causes des dérèglements et sur les pistes d'actions à toutes les échelles, interventions d'expert-es scientifiques et associatifs, etc.

Le dernier rapport du Giec souligne l'importance de l'éducation pour mener un basculement radical de nos modes de vie. Pour cela, on doit pouvoir interroger les racines du dérèglement climatique. Il est légitime de discuter de l'extractivisme, la croissance économique, le productivisme, le techno-solutionnisme... sans être soupçonné-e par l'institution de « sortir de sa neutralité ». Comme le rappelait F. Buisson, la neutralité de l'école consiste à laisser aux élèves « toute leur liberté d'examen, de comparaison et de choix ». ♦

## Enseigner les enjeux environnementaux et climatiques

Journée de réflexion disciplinaire  
vendredi 18 novembre 2022



SECTEUR CONTENUS

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

## LE PIRE N'EST JAMAIS CERTAIN

Le constat est aussi implacable que sidérant : nous sommes confronté-es, au sens strict du terme, à la fin de l'habitabilité de notre planète et nous n'avons pas de planète de rechange.

Même si des bouleversements considérables sont déjà certains, la catastrophe totale est encore évitable, à condition de prendre très rapidement des virages serrés qui remettent en cause les systèmes de production, les modes de consommation, de logement de transport. Il en découle que les questions environnementales surpassent toutes les autres, mais, interdépendantes, elles sont indissociables des questions sociales, éducatives comme celles des droits humains.

Ce ne sont pas des sociétés malades, paralysées par les inégalités qui peuvent mener à bien la révolution qui évitera la catastrophe. Mais l'histoire récente nous enseigne que nécessité ne fait pas loi. De l'utilisation des énergies fossiles à la commercialisation du tabac, les exemples sont nombreux de réalités scientifiques avérées qui ont eu les plus grandes peines à imposer des mesures aussi salutaires qu'urgentes. Les causes sont multiples et il ne suffit pas de s'attaquer aux lobbies ou de convoquer la psychologie des foules. Ce sont tous les leviers qui doivent être actionnés, toutes les modalités d'action qu'il faut évaluer pour investir les plus efficaces. À nos places d'enseignant-es, d'éducateur-trices, de citoyen-nes, nous avons des rôles spécifiques à jouer, mais nous n'avons d'autre choix que de faire le pari toujours renouvelé de l'intelligence collective et de l'éducation de toutes et tous. ♦

**MÉTIERS**  
LA COMPLEXITÉ  
DES  
QUESTIONS  
INTERROGE  
NOS  
PRATIQUES  
ET NOS  
DISCIPLINES